

Conférence le 20 septembre

# Protéger un adulte en situation de handicap



**À sa connaissance, “la ville de Bois-Colombes est la seule à se tourner vers le cabinet pour animer des conférences sur le handicap”, nous apprend Frédéric Hild, fondateur du cabinet Jiminy Conseil. Ce cabinet animera une conférence le 20 septembre à l’hôtel de ville.**

La vocation du cabinet Jiminy Conseil : conseiller et accompagner les personnes en situation de handicap ou leurs proches sur les questions sociales, patrimoniales, fiscales et juridiques, singulières lorsqu’elles touchent ce public.

Gestion et transmission du patrimoine, protection juridique adaptée (mandat de protection future, testament...); il s’agit de préparer l’avenir ou de gérer au mieux le quotidien de la personne en situation de handi-

cap (logement, ALSH...). Comme le petit criquet qui accompagne Pinocchio, le cabinet Jiminy Conseil “*essaye de contribuer à montrer le chemin et à éviter les obstacles pour le parcours de vie de la personne en situation de handicap et de sa famille*”, nous explique Frédéric Hild.

De ce fait, il tient à “*laisser le moins de famille possible sans réponse*” et met un point d’honneur à “*mettre l’expertise de son cabinet au service de ces personnes*”.

D’où ces conférences, qui le font voyager un peu partout : Cap-d’Agde, Marseille, Nantes...

Et bientôt, Bois-Colombes, mercredi 20 septembre. À cette occasion, un conseiller viendra à l’hôtel de ville à 20h explorer le thème : “Protéger un adulte en situation de handicap : de la mise en œuvre à la transmission de la protection juridique”.

Une seconde conférence est prévue sur les ressources et le patrimoine.

<https://jiminyconseil.com/>